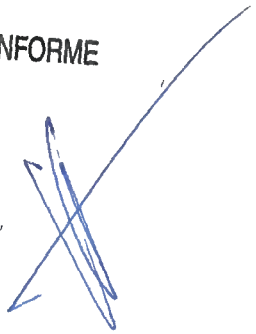
ANNEXE

CERTIFIÉ CONFORME



Préambule

L'exercice social clos le 31/03/2024 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/03/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 617 608,84 E.

Le résultat net comptable est une perte de 90 657,08 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le *règlement* ANC N° 2014-03 *du 5 juin 2014 et des règlements* ANC 2018-07 *relatifs à la réécriture du plan comptable* général applicable à la clôture de l'exercice et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- **Continuité de l'exploitation**
- **Permanence des méthodes comptables**
- **Indépendance des exercices**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition composé du prix d'achat. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.
Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production.
Les en cours sont comptabilisés selon la méthode de l'achèvement.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises (PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Effectif

L'effectif moyen de l'exercice est de 31 personnes (ETP).

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	85 628		61 073	24 555
Immobilisations corporelles	423 520	6 180	28 675	401 026
Immobilisations financières	100 453	2 279	1 590	101 142
TOTAL	**609 602**	**8 459**	**91 338**	**526 723**

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	85 628		61 073	24 555
Immobilisations corporelles	339 887	38 982	28 675	350 195
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	**425 515**	**38 982**	**89 748**	**374 750**

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions & logiciels	24 555	24 555	0	de 1 à 3 ans
Materiel & outill.industriel	285 532	253 220	32 312	de 3 à 5 ans
Mat. de bureau & informatique	110 370	93 303	17 067	de 2 à 5 ans
Mobilier	5 123	3 671	1 452	10 ans
TOTAL	**425 581**	**374 750**	**50 831**	

Nature des dépréciations	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	213 655	7 251	108 887		112 019
Comptes financiers					
TOTAL	**213 655**	**7 251**	**108 887**		**112 019**

Notes sur le bilan actif (suite)

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	101 142		101 142
Actif circulant et charges d'avance	1 599 975	1 599 975	
TOTAL	**1 701 117**	**1 599 975**	**101 142**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	16 029
Autres créances	274
Disponibilités	14 257
TOTAL	**30 560**

Charges constatées d'avance
Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1002	150,00	150 300
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	**1002**	**150,00**	**150 300**

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 017 805	441 359	576 447	
Dettes financières diverses	135 000	135 000		
Fournisseurs	953 197	953 197		
Dettes fiscales et sociales	735 167	735 167		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	37 567	37 567		
Produits constatés d'avance	71 170	71 170		
TOTAL	**2 949 905**	**2 373 459**	**576 447**	

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	400
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	132 846
Dettes fiscales et sociales	330 421
Autres dettes	12 000
TOTAL	**475 667**

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Honoraires de commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 8 000 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 8 000 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros

Engagements financiers

Dettes garanties par des sûretés réelles
Les PGE souscrits sont assortis de la garantie de l'Etat.

Dettes garanties par des sûretés réelles
La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Compte tenu des éléments de la convention collective, et sur la base d'un départ à la retraite à 67 ans, sur demande du salarié, le montant estimé au 31/03/2024 des I.D.R s'élève à 57 370 € charges sociales incluses.

CERTIFIÉ CONFORME

Liasse 24 IS RN

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2024

Désignation de l'entreprise : EXPACE — 1 2

Adresse de l'entreprise : ZAC du Caillou Rue Jules Verne 69630 CHAPONOST — Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET * 3 9 0 6 0 8 7 0 1 0 0 0 3 8 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 3 1 0 3 2 0 2 4

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	24 555	AG	24 555	
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	285 532	AS	253 220	32 312
	Autres immobilisations corporelles	AT	115 493	AU	96 974	18 519
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	101 142	BI		101 142
	TOTAL (II)	BJ	526 723	BK	374 750	151 973
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	4 321	BM		4 321
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP	120 333	BQ		120 333
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 393 342	BY	112 019	1 281 323
	Autres créances (3)	BZ	106 326	CA		106 326
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	1 601 459	CE		1 601 459
	Disponibilités	CF	251 567	CG		251 567
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	100 307	CI		100 307
	TOTAL (III)	CJ	3 577 655	CK	112 019	3 465 636
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 104 377	1A	486 768	3 617 609

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété * — Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 SD 2024

Désignation de l'entreprise : EXPACE — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 150 300)	DA	150 300
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	15 030
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	593 031
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(90 657)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	667 703
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 017 805
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	135 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	953 197
	Dettes fiscales et sociales	DY	735 167
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	37 567
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	71 170
	TOTAL (IV)	EC	2 949 905
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 617 609

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 373 459
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2024 - Etat réglementaire

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : EXPACE — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue : biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue : services *	FG	7 496 584	FH	80 349	FI	7 576 933	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	7 496 584	FK	80 349	FL	7 576 933	
	Production stockée *					FM	(48 152)	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	121 829	
	Autres produits (1) (11)					FQ	12 587	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	7 663 197	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	662 268	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	1 582	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	4 747 417	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	109 263	
	Salaires et traitements *					FY	1 544 888	
	Charges sociales (10)					FZ	598 592	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux amortissements * (dont fonds de commerce HS)					GA	38 982	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	7 251	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	72 372	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	7 782 614	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	(119 417)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	47 467	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	634	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	48 100	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	16 624	
	Différences négatives de change					GS	2 258	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	18 882	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	29 219	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	(90 198)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CERTIFIÉ CONFORME

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 - Etat intégrable.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EXPACE — Néant ☐*

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	369
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	90
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	459
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	(459)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 711 298
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	7 801 955
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	(90 657)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	Crédit bail mobilier *	HP	
	Crédit bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	12 942
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	69
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ; obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 ; Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Cession Immobilisations	90	
Amendes et pénalités	369	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 : Etat préparatoire.

EXPACE
SAS au capital de 150.300 €
ZAC du Caillou – Rue Jules Verne
69630 CHAPONOST

R.C.S. LYON B 390 608 701
Siret : 390 608 701 00038
Code NAF : 7311 Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

MAZA SIMOENS
Commissaire aux Comptes
26 rue Raspail
69600 OULLINS-PIERRE-BENITE

Delphine Michard-Grunwald
Sébastien Belmont
Benjamin Schlicklin
Neila Ghith
Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

SAS EXPACE

ZAC du Caillou – Rue Jules Verne
69630 CHAPONOST

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

A l'assemblée générale de la société **EXPACE**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale de votre société, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **EXPACE** relatifs à l'exercice clos le **31 mars 2024**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Lyon

Tél. : +33 (0)4 72 66 20 00
E-mail : contact@fifty-bees.com
www.fifty-bees.com

26 rue Raspail • 69600 Oullins-Pierre-Bénite
FRANCE

MAZA SIMOENS – SAS au capital de 15 000 euros / RCS Lyon B 447 566 464 – NAF 6920Z

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATIONS DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations de ses créances clients selon les modalités décrites dans la note « Créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans cette note de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Oullins-Pierre-Bénite,
Le 13 septembre 2024

MAZA SIMOENS
Commissaire aux Comptes



Neila GHITH

Bilan Actif

	31/03/2024			31/03/2023
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences	24 555,00	24 555,00		
Fonds commercial (1)				
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	285 532,35	253 220,45	32 311,90	52 817,40
Autres	115 493,18	96 974,05	18 519,13	30 815,51
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	101 142,09		101 142,09	100 453,45
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	**526 722,62**	**374 749,50**	**151 973,12**	**184 086,36**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	4 321,00		4 321,00	5 903,00
En cours de production de biens				
En cours de production de services	120 333,00		120 333,00	168 485,00
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	1 393 341,81	112 018,97	1 281 322,84	1 449 706,74
Autres créances	106 326,33		106 326,33	223 387,87
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	1 601 458,71		1 601 458,71	1 709 772,75
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	251 566,65		251 566,65	1 140 892,28
Charges constatées d'avance (3)	100 307,19		100 307,19	60 222,00
ACTIF CIRCULANT (II)	**3 577 654,69**	**112 018,97**	**3 465 635,72**	**4 758 369,64**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	**4 104 377,31**	**486 768,47**	**3 617 608,84**	**4 942 456,00**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan Passif

	31/03/2024	31/03/2023
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 150 300,00)	150 300,00	150 300,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	15 030,00	15 030,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	593 030,56	524 084,69
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-90 657,08**	**478 945,87**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES (I)	**667 703,48**	**1 168 360,56**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS (III)		
DETTES FINANCIÈRES (1-3)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 017 805,41	1 471 641,09
Emprunts et dettes financières divers	135 000,00	25 000,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	953 197,24	1 033 837,78
Dettes fiscales et sociales	735 166,55	1 066 134,91
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	37 566,66	38 126,66
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	71 169,50	139 355,00
DETTES (IV)	**2 949 905,36**	**3 774 095,44**
Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	**3 617 608,84**	**4 942 456,00**

(1)	Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an		
(2)	Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3)	Dont emprunts participatifs		

FIFTY BEES Commissaires aux Comptes

Compte de Résultat

	31/03/2024			31/03/2023
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	7 496 584	80 349	7 576 932,68	9 834 996,19
Chiffres d'affaires nets	**7 496 584**	**80 349**	**7 576 932,68**	**9 834 996,19**
Production stockée			-48 152,00	-31 501,00
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			121 829,20	125 766,47
Autres produits			12 587,31	361,44
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			**7 663 197,19**	**9 929 623,10**
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			662 267,70	996 630,10
Variation de stock			1 582,00	2 002,00
Autres achats et charges externes (5)			4 747 416,76	6 053 087,49
Impôts, taxes et versements assimilés			109 262,76	80 969,97
Salaires et traitements			1 544 887,59	1 583 889,47
Charges sociales			598 591,76	638 389,33
Dotations aux amortissements sur immobilisations			38 982,00	48 196,92
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			7 251,00	37 338,47
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			72 372,30	243,54
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			**7 782 613,87**	**9 440 747,29**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			**-119 416,68**	**488 875,81**
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			47 466,62	8 539,76
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			633,78	2 136,60
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			**48 100,40**	**10 676,36**
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			16 623,61	19 467,78
Différences négatives de change			2 258,15	4 638,52
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			**18 881,76**	**24 106,30**
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)			**29 218,64**	**-13 429,94**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)			**-90 198,04**	**475 445,87**

FIFTY BEES Commissaires aux Comptes

Compte de Résultat (suite)

	31/03/2024	31/03/2023
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	369,04	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	90,00	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**459,04**	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	**-459,04**	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		-3 500,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**7 711 297,59**	**9 940 299,46**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**7 801 954,67**	**9 461 353,59**
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	**-90 657,08**	**478 945,87**
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		
(3) Dont produits entreprises liées		
(4) Dont intérêts entreprises liées		
(5) Dont Crédit-bail mobilier		
(6) Dont Crédit-bail immobilier		

FIFTY BEES Commissaires aux Comptes

FIFTY BEES
Commissaires aux Comptes

ANNEXE

Préambule

L'exercice social clos le 31/03/2024 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/03/2023 avait une durée de 12 mois.

FIFTY BEES
Commissaires aux Comptes

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 617 608,84 E.

Le résultat net comptable est une perte de 90 657,08 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- **Continuité de l'exploitation**
- **Permanence des méthodes comptables**
- **Indépendance des exercices**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition composé du prix d'achat. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.
Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production.
Les en cours sont comptabilisés selon la méthode de l'achèvement.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises (PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Effectif

L'effectif moyen de l'exercice est de 31 personnes (ETP).

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	85 628		61 073	24 555
Immobilisations corporelles	423 520	6 180	28 675	401 026
Immobilisations financières	100 453	2 279	1 590	101 142
TOTAL	**609 602**	**8 459**	**91 338**	**526 723**

FIFTY BEES
Commissaires aux Comptes

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	85 628		61 073	24 555
Immobilisations corporelles	339 887	38 982	28 675	350 195
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	**425 515**	**38 982**	**89 748**	**374 750**

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions & logiciels	24 555	24 555	0	de 1 à 3 ans
Materiel & outill.industriel	285 532	253 220	32 312	de 3 à 5 ans
Mat. de bureau & informatique	110 370	93 303	17 067	de 2 à 5 ans
Mobilier	5 123	3 671	1 452	10 ans
TOTAL	**425 581**	**374 750**	**50 831**	

Nature des dépréciations	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	213 655	7 251	108 887		112 019
Comptes financiers					
TOTAL	**213 655**	**7 251**	**108 887**		**112 019**

Notes sur le bilan actif (suite)

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	101 142		101 142
Actif circulant et charges d'avance	1 599 975	1 599 975	
TOTAL	**1 701 117**	**1 599 975**	**101 142**

FIFTY BEES Commissaires aux Comptes

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	16 029
Autres créances	274
Disponibilités	14 257
TOTAL	**30 560**

Charges constatées d'avance
Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1002	150,00	150 300
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	**1002**	**150,00**	**150 300**

FIFTY BEES Commissaires aux Comptes

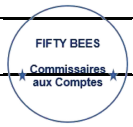
Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 017 805	441 359	576 447	
Dettes financières diverses	135 000	135 000		
Fournisseurs	953 197	953 197		
Dettes fiscales et sociales	735 167	735 167		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	37 567	37 567		
Produits constatés d'avance	71 170	71 170		
TOTAL	**2 949 905**	**2 373 459**	**576 447**	

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	400
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	132 846
Dettes fiscales et sociales	330 421
Autres dettes	12 000
TOTAL	**475 667**

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Honoraires de commissaires aux comptes



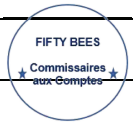
Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 8 000 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 8 000 euros

- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros

Engagements financiers

Dettes garanties par des sûretés réelles
Les PGE souscrits sont assortis de la garantie de l'Etat.



Dettes garanties par des sûretés réelles
La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Compte tenu des éléments de la convention collective, et sur la base d'un départ à la retraite à 67 ans, sur demande du salarié, le montant estimé au 31/03/2024 des I.D.R s'élève à 57 370 € charges sociales incluses.